

Le Sénat passe à gauche : les dangers de la démocratie à bascule

Le Nouvel Observateur, Sylvie Goulard, 26 septembre 2011

LE PLUS. Alors qu'une partie des Français - citoyens et élus - se réjouit du basculement à gauche du Sénat, la députée européenne Sylvie Goulard (membre des Décrypteurs 2012) met en garde contre un match gauche/droite qui ne tiendrait pas compte de l'intérêt général.

Pour la première fois depuis 1958, le Sénat vient de "basculer" à gauche lit-on partout dans la presse. Il est heureux, en démocratie, que la composition de la deuxième chambre reflète enfin la réalité de la vie politique locale.

La gauche étant majoritaire dans les régions, les départements et les grandes villes, il était injuste de voir la droite continuer de monopoliser au Palais du Luxembourg toutes les présidences de commission parlementaire, tous les postes et toutes les responsabilités. Même les meilleurs sénateurs de gauche, dotés d'une compétence incontestée, n'étaient pas considérés comme pouvant être pleinement utiles à la République.

Je me rappelle la surprise de nos partenaires européens lorsqu'en 2002, Robert Baudinter a participé, en qualité de "suppléant", à la Convention chargée de rédiger une Constitution pour l'Europe unie.

Faudrait-il se réjouir que demain, le même jeu se répète, en changeant les dosards? Que, pour faire payer ces années de mise à l'écart inqualifiable, d'autres talents soient gâchés de manière tout aussi inqualifiable?

L'image de la "bascule" a quelque chose d'inquiétant. Elle confond démocratie et confrontation. Alors que les citoyens aspirent avant tout à ce que leurs problèmes d'emploi, d'éducation, de transport soient réglés, la classe politique se livre à un match stérile.

La domination génère souvent des certitudes peu fécondes : les lois faites au forceps par une majorité sont défaits par celle qui lui succède, avide de revanche. Il s'en suit de grandes incertitudes juridiques, préjudiciables au pays. Et le vainqueur qui rafle la mise s'installe dans un confort malsain. Les "heureux élus" ont tous les bénéfices, ce qui a pu donner lieu à des abus, par le passé, au Sénat même.

Vu de Bruxelles/Strasbourg, cet affrontement paraît d'un autre âge. Dans une démocratie apaisée, les urnes dessinent une majorité et une opposition mais le but de la première n'est pas d'écraser la seconde. Elle est de gouverner pour tous et dans la durée.

Au Parlement européen, il serait impensable qu'un camp gagne d'un coup tous les postes de responsabilité. Les Présidences de commission sont réparties entre les

différents groupes politiques en fonction de leurs poids respectifs. Les minoritaires ont aussi un rôle à jouer. Chaque texte est confié à un rapporteur en fonction, là encore, des rapports de force mais ce dernier travaille étroitement avec des rapporteurs dits fictifs, issus des autres groupes.

Un bon rapporteur est celui qui parvient à trouver un point d'équilibre entre ses propres convictions et les suggestions des partenaires. Moins marquée par l'idéologie, la législation rédigée en équipe a plus de chances d'être comprise à l'extérieur et de résister aux alternances.

Au lieu de jouer avec délices au jeu de bascule, les élus nationaux français feraient bien de faire prévaloir l'intérêt général, surtout dans une période de crise aussi grave. Ce qui est vrai pour les assemblées parlementaires le sera aussi lors de l'élection présidentielle.

Après les illusions de la "rupture" et les dangereux débats sur l'identité nationale, les Français ont particulièrement besoin de se rassembler.